

BULLETIN D'ADHESION 2025

En adhérant à l'UPB, je m'engage à respecter la Charte ci-jointe signée et de suivre volontairement la Norme AFNOR XP X50-831-1 « Soins de beauté et Bien-être » qui définit les actes réalisables par un esthéticien(ne) et/ ou par les stylistes/prothésistes ongulaires et stylistes de cils, et les locaux professionnels où les soins sont prodigués. Elle délivre aussi des exigences d'accueil, de qualité de service, de compétences, de sécurité et d'hygiène, et/ou la Norme AFNOR NF X 50-843, « SPA de Bien être, conception de fonctionnement, offre de soins de bien-être et ou de beauté et compétences du personnel » avec un double objectif :

- Contribuer à la professionnalisation de ces espaces de travail
- Garantir aux consommateurs des soins et des produits de qualité délivrés par un personnel compétent.

NOM		PRÉNOM	
RAISON SOCIALE		ENSEIGNE	
ADRESSE			
CODE POSTAL		VILLE	
TÉLÉPHONE		PORTABLE	

Champs obligatoires à remplir					
Courriel (1)					
TYPE D'ENTREPRISE	SARL	EURL	SA	SAS	Holding
SIRET			CODE APE		
DATE DE CRÉATION			NOMBRE DE SALARIÉS en propre 2024		
NOMBRE DE CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION			NOMBRE D'APPRENTIS en propre en 2024		
SITE WEB					
AVEZ-VOUS UNE ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PRO				<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
SI OUI, NOM DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE					

(1) Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à CNEP. 12 Rue Saint Michel 28000 Chartres. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

A RETOURNER par courrier simple

A l'attention de l'UPB - Union des Professionnels de la Beauté et du Bien-être

Bureaux administratifs/Adhésion : 12 Rue St Michel 28 000 Chartres

Tél Secrétariat + 33 02 34 40 02 82 E-mail : upb@upb-france.fr Site : <http://www.cnep-france.fr/upb/>
Siège social 12 Rue Saint Michel 28000 Chartres – Inscrit au Répertoire sous le numéro municipal 2020-01

Votre cotisation annuelle 2025 Net de taxe

TVA non applicable – Article 261 du CG - Cotisation déductible des frais généraux

Merci de cocher la/les bonne(s) case(s)

Votre cotisation annuelle en fonction de votre activité, vous êtes :

1000 € Franchiseur

Paiement par :

Chèque. Nous vous remercions de nous adresser **vos** paiement par chèque à l'ordre de l'UPB avec votre bulletin d'adhésion et la charte signée.

Banque	
N° du chèque	
Montant Total (<i>Net de taxe</i>)	

Paiement par virement bancaire à l'ordre de l'UPB (Union des Professionnels de la Beauté) Domiciliation : CREDIT AGRICOLE VAL DE FRANCE
1 rue Daniel Boutet 28008 CHARTRES CEDEX
RÉFÉRENCE BANCAIRE

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
14406	00009	90030809946	16
IBAN			BIC-ADRESSE SWIFT
FR76 1440 6000 0990 0308 0994 616			AGRIFRPP844

Date:

Votre Signature

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Tampon de l'entreprise obligatoire

(1) Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à CNEP. 12 Rue Saint Michel 28000 Chartres. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

A RETOURNER par courrier simple

A l'attention de l'UPB - Union des Professionnels de la Beauté et du Bien-être

Bureaux administratifs/Adhésion : 12 Rue St Michel 28 000 Chartres

Tél Secrétariat + 33 02 34 40 02 82 E-mail : upb@upb-france.fr Site : <http://www.cnep-france.fr/upb/>
Siège social 12 Rue Saint Michel 28000 Chartres – Inscrit au Répertoire sous le numéro municipal 2020-01